

## Légalisation du cannabis : nous sommes CONTRE !

Ces dernières semaines, certains maires ont relancé le débat en se prononçant pour la légalisation de la consommation du cannabis. Nous, députés et sénateurs Les Républicains, voulons rappeler que nous y sommes fermement opposés.

Le raisonnement de ces maires mérite une autre approche: ce n'est pas parce que les forces de l'ordre ont du mal à venir à bout du trafic qu'il faut légaliser la pratique ! Sinon il faudrait aussi légaliser le trafic d'armes, la fraude fiscale, la prostitution et ne plus sanctionner les vitesses excessives au volant !

L'expression d'« usage récréatif » est scandaleuse quand on parle de drogue, surtout quand on sait que pratiquement 100% des consommateurs d'héroïne ou de cocaïne ont commencé par le cannabis.

Nous voyons dans nos circonscriptions des parents accablés de voir leur enfant dépendant, et des familles détruites. Nous voyons des amitiés disparaître à cause de la consommation de drogue, des gens perdre leur emploi et des jeunes tomber dans la délinquance pour se fournir en cannabis, car ce n'est pas avec leur argent de poche qu'ils paient leur drogue !

Psychose, schizophrénie, dépression, échec scolaire, déscolarisation, désocialisation... Les drames liés au cannabis sont nombreux. Nous partageons les mots du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin : « La drogue, c'est de la merde ! ».

L'expérimentation de l'usage médical du cannabis, qui devrait démarrer en janvier 2021 et durer deux ans, ne doit pas être un prétexte à la légalisation de la consommation de « joints ». L'usage sera encadré par les médecins pour des pathologies particulièrement douloureuses qui ne sont soulagées par aucun autre médicament. De la même manière, la morphine est une molécule que les médecins peuvent prescrire, mais la consommation d'héroïne, obtenue à partir de la morphine, reste interdite.

Les trafiquants et importateurs doivent être sévèrement punis par la justice, et des moyens doivent être donnés à nos forces de l'ordre. Il faut vraiment être naïf pour croire que les réseaux criminels vont se laisser si facilement enlever les gains immenses du trafic de cannabis. Légaliser la vente de cannabis conduira les vendeurs actuels à se tourner vers la vente d'autres substances encore plus dangereuses et nocives!

Il faut expliquer aux jeunes les dégâts provoqués par les drogues en arrêtant de présenter le cannabis comme une expérience sympathique voire ludique. En 2017, 23 % des personnes décédées sur les routes ont été tuées dans un accident impliquant un conducteur sous l'emprise de stupéfiants. Selon Nicolas Simon, professeur de médecine spécialisé en addictologie et président de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) : « *Le cocktail drogues/alcool multiplie par 29 le risque d'avoir un accident mortel. En cause: le cumul des effets des sentiments de puissance et désinhibition, conjugués à l'amointrissement des réflexes* ».

Même si le cannabis restait théoriquement interdit aux mineurs, on sait que les enfants qui auront vu leurs parents se droguer seront aussi des consommateurs, comme on le constate déjà pour le tabac... Les jeunes ont des comportements influencés par leurs amis, mais aussi par leurs parents. La valeur de l'exemple est importante dans l'éducation.

Il faut rappeler que le cannabis est particulièrement dangereux pour les mineurs chez qui sa consommation régulière peut engendrer de graves problèmes de santé, car c'est aussi un perturbateur endocrinien. Il est pour le moins paradoxal que les fermes opposants au bisphénol A, soient des défenseurs de ce produit qui perturbe les fonctions hormonales et cérébrales, réduit le jugement, la concentration et la mémoire à court terme ainsi que la capacité d'accomplir des tâches routinières.

Il n'y a pas de « drogue douce ». La drogue est un poison, un fléau que nous devons combattre!

<b>Pierre</b>	<b>Cordier</b>	<b>député app. LR des Ardennes</b>
<b>Eric</b>	<b>Ciotti</b>	<b>député LR des Alpes-Maritimes</b>
<b>Bruno</b>	<b>Retailleau</b>	<b>sénateur de la Vendée</b>
<b>Valérie</b>	<b>Beauvais</b>	<b>députée LR de la Marne</b>
<b>Fabien</b>	<b>Di Filippo</b>	<b>député LR de la Moselle</b>
<b>Marine</b>	<b>Brenier</b>	<b>députée LR des Alpes-Maritimes</b>
<b>Gérard</b>	<b>Longuet</b>	<b>sénateur LR de la Meuse</b>
<b>Julien</b>	<b>Dive</b>	<b>député LR de l'Aisne</b>

<b>Philippe</b>	<b>Bas</b>	<b>sénateur de la Manche</b>
<b>Virginie</b>	<b>Duby-Muller</b>	<b>députée LR de Haute-Savoie</b>
<b>Constance</b>	<b>Le Grip</b>	<b>députée LR des Hauts de Seine</b>
<b>Julien</b>	<b>Aubert</b>	<b>député LR du Vaucluse</b>
<b>Valérie</b>	<b>Boyer</b>	<b>sénateur LR des Bouches du Rhône</b>
<b>Pierre-Henri</b>	<b>Dumont</b>	<b>député LR du Pas de Calais</b>
<b>Marc</b>	<b>Le Fur</b>	<b>député LR des Côtes d'Armor</b>
<b>Philippe</b>	<b>Gosselin</b>	<b>député LR de la Manche</b>
Emmanuelle	Anthoine	députée LR de la Drôme
Edith	Audibert	députée LR du Var
Jérôme	Bascher	sénateur LR de l'Oise
Thibault	Bazin	député LR de la Meurthe et Moselle
Sandra	Boëlle	députée LR de Paris
Christine	Bonfanti-Dossat	sénateur LR du Lot-et-Garonne
Emilie	Bonnivard	députée LR de Savoie
Gilbert	Bouchet	sénateur LR de la Drôme
Jean-Luc	Bourgeaux	député LR d'Ille et Vilaine
Bernard	Brochand	député LR des Alpes-Maritimes
Fabrice	Brun	député LR de l'Ardèche
Jacques	Cattin	député LR du Haut-Rhin
Pierre	Charon	sénateur LR de Paris
Marie-Christine	Chauvin	sénateur LR du Jura
Guillaume	Chevrollier	sénateur LR de la Mayenne
Marta de	Cidrac	sénatrice LR des Yvelines
Dino	Cinieri	député LR de la Loire
Josiane	Corneloup	députée LR de Saône et Loire
Marie-Christine	Dalloz	députée LR du Jura
Annie	Delmont-Koropoulis	sénatrice LR de Seine-Saint-Denis
Chantal	Deseyne	sénateur LR d'Eure-et-Loir
Marianne	Dubois	député LR du Loiret
Claude de	Ganay	député LR du Loiret
Jean-Jacques	Gaultier	député LR des Vosges
Annie	Genevard	député LR du Doubs
Pascale	Gruny	sénateur LR de l'Aisne
Michel	Herbillon	député LR du Val de Marne
Patrick	Hetzel	député LR du Bas-Rhin
Alain	Houpert	sénateur de la Côte d'Or
Else	Joseph	sénatrice LR des Ardennes
Mansour	Kamardine	député LR de Mayotte
Brigitte	Kuster	députée LR de Paris
Marc	Laménie	sénateur LR des Ardennes
Florence	Lassarade	sénatrice LR de la Gironde
Henri	Leroy	sénateur LR des Alpes-Maritimes
Geneviève	Lévy	députée LR du Var
Vivette	Lopez	sénatrice LR du Gard
Véronique	Louwagie	députée LR de l'Orne
Emmanuel	Maquet	député LR de la Somme
Frédérique	Meunier	députée LR de Corrèze
Sébastien	Meurant	sénateur LR du Val d'Oise
Philippe	Meyer	député LR du Bas-Rhin
Alain	Milon	sénateur LR du Vaucluse
Laurence	Muller-Bronn	sénateur LR du Bas-Rhin
Olivier	Paccaud	sénateur LR de l'Oise
Bérengère	Poletti	députée LR des Ardennes
Nathalie	Porte	députée LR du Calvados
Didier	Quentin	député LR de Charente-Maritime
Alain	Ramadier	député LR de Seine-Saint-Denis

Nadia	Ramassamy	députée LR de La Réunion
André	Reichardt	sénateur LR du Bas-Rhin
Frédéric	Reiss	député LR du Bas-Rhin
Hugues	Saury	sénateur LR du Loiret
Antoine	Savignat	député LR du Val d'Oise
Jean-Marie	Sermier	député LR du Jura
Nathalie	Serre	député LR du Rhône
Bruno	Sido	sénateur LR de la Haute-Marne
Michèle	Tabarot	députée des Alpes-Maritimes
Robert	Therry	député LR du Pas-de-Calais
Claudine	Thomas	sénatrice LR de Seine-et-Marne
Laurence	Trastour Isnart	députée LR des Alpes-Maritimes
Charles de la	Verpillière	député LR de l'Ain
Arnaud	Viala	député LR de l'Aveyron
Jean-Pierre	Vigier	député LR de Haute-Loire